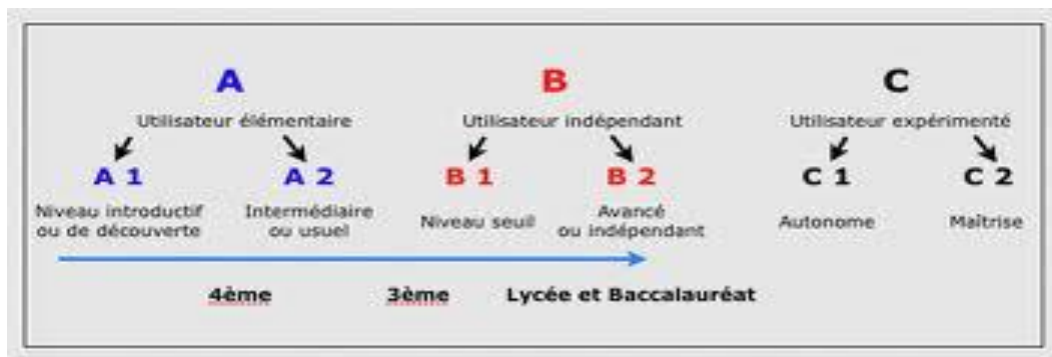


Français Langue Étrangère / Post-Alphabétisation et Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)



Les niveaux utiles pour orienter vont du **A1** au **B1**
1 outil : **Fiche repère : Indicateurs de niveau de langue**

Le **niveau A1.1** : Un 1er palier d'acquisition de la langue (Infra A1)
À l'oral, c'est le niveau minimal évaluable de compétence en français que possèdent déjà des grands débutants.

La personne de **niveau A1.1** peut :

- Communiquer, de façon très simple, à condition que son interlocuteur se montre compréhensif, parle très lentement et répète s'il n'a pas compris
- Utiliser des expressions élémentaires de salutation et de congé
- Répondre à des questions simples sur des informations comme l'âge, l'origine, la langue, le domicile...
- Comprendre des informations de la vie quotidienne pour des situations de communications très récurrentes (annonces publiques, météo, messages, informations répétitives) et pour répondre à des besoins concrets de la vie sociale
- Demander à quelqu'un de ses nouvelles et réagir
- Demander des objets, des services à quelqu'un, en se débrouillant, en particulier, avec les nombres et l'heure...

À l'écrit, le niveau A1.1 sert à évaluer les premières acquisitions, notamment pour les personnes qui relèvent de la post-alphabétisation (qui ont été peu ou pas scolarisées dans leur pays d'origine et qui ont suivi des cours de français).

La personne de **niveau A1.1** peut :

- Reconnaître des noms, des mots ou expressions les plus courants dans des situations simples de la vie quotidienne: panneaux, indications manuscrites doublées d'icônes, prix, horaires
- Repérer et comprendre des données chiffrées, des noms propres et d'autres informations très simples dans un texte court
- Identifier globalement (à leur aspect, leur typographie, leur localisation...) la fonction de certains textes ordinaires de l'environnement quotidien ou du milieu scolaire
- Comprendre des textes constitués d'une ou deux phrases, comportant des mots et des expressions familiers (carte postale ou instructions)
- Recopier des mots ou des messages brefs, écrire des chiffres et des dates
- Donner des informations sur soi : son nom, sa nationalité, son adresse, son âge, sa date de naissance, dans des questionnaires ou fiches de renseignements
- Écrire un message très simple relatif aux activités de la vie quotidienne comportant quelques détails personnels.

	Indicateurs à l'oral	Indicateurs à l'écrit
<p>Éléments à observer</p> <p>Niveaux CECRL</p>	<p>- La personne a-t-elle besoin d'un traducteur ?</p> <p>- Dans l'interaction : Avez-vous des difficultés à la comprendre ? À vous faire comprendre ?</p>	<p>- La personne doit-elle renseigner des documents pour votre structure ?</p> <p>- A-t-elle besoin de donner un renseignement à l'écrit ? (mots isolés ? phrases simples ? texte ? lettre ?)</p>
<p>Utilisateur Élémentaire</p> <p>Niveau « découverte »</p> <p>A1</p>	<p>☞ On est dans le cadre d'une communication aidée (compréhension, expression, interactions)</p> <p>☞ La personne comprend si vous reformulez plusieurs fois</p> <p>☞ Elle comprend des mots familiers et des expressions très courantes</p> <p>☞ La personne répond à des questions simples concernant son quotidien : sa nationalité, son âge, son état civil, sa profession, son lieu d'habitation.</p> <p>☞ Pour répondre, elle utilise des mots isolés ou des phrases simples.</p>	<p>☞ Sur un formulaire, la personne renseigne des informations liées à des situations récurrentes de la vie courante : Son identité, son statut</p> <p>☞ Elle reconnaît les entêtes /repère les mots essentiels des documents qu'elle vous fournit</p> <p>☞ Elle écrit des phrases simples relatives au quotidien et retranscrit approximativement des mots nouveaux</p> <p>☞ Elle prend note à l'écrit des informations / rendez-vous donnés</p>
<p>Utilisateur Élémentaire</p> <p>Niveau « intermédiaire »</p> <p>A2</p>	<p>☞ La personne peut décrire simplement son environnement : sa famille, ses achats, sa formation, ses goûts, ses besoins immédiats.</p> <p>☞ Elle comprend des questions sur des domaines familiers et prévisibles.</p> <p>☞ Elle peut répondre en enchaînant plusieurs phrases avec des termes simples sur ses conditions de vie, sa formation, son activité professionnelle actuelle ou récente.</p>	<p>☞ La personne reconnaît les informations utiles dans un courrier</p> <p>☞ Elle peut lire des textes courts et simples et trouver une information prévisible dans des documents courants (publicités, menus, horaires...)</p> <p>☞ Elle est en mesure de produire des écrits informatifs : Laisser un message court, transmettre une consigne simple, faire une liste...</p>
<p>Utilisateur Indépendant</p> <p>Niveau « seuil »</p> <p>B1</p>	<p>☞ La personne peut comprendre les points essentiels quand un langage standard est utilisé et que les sujets traités lui sont familiers (le travail, l'école, les loisirs...)</p> <p>☞ Elle peut engager et soutenir une conversation simple</p> <p>☞ Elle peut obtenir, vérifier et confirmer des informations simples</p> <p>☞ Elle peut donner de brèves explications sur ses opinions et ses projets</p>	<p>☞ La personne comprend des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à son domaine professionnel</p> <p>☞ La personne peut produire un courrier simple, un écrit cohérent court</p>

⚠ Les niveaux d'écrit et d'oral sont souvent différents

Situation d'illettrisme et besoins en remise à niveau et Cadre National de Référence (ANLCI)

Cadre de référence ANLCI	Degrés	Capacités professionnelles décrites dans le Référentiel CCSP
Compétences permettant, de se repérer dans l'univers de l'écrit (identification des signes et des mots), dans l'univers des nombres (base de la numération), dans l'espace et dans le temps, de participer à des échanges oraux avec des questions-réponses simples, etc.	Degré 1 Repères structurants	1 Imitation Ce degré correspond à des tâches simples dans leur définition, et souvent répétitives dans une activité. L'exécution de ces tâches se réfère à un modèle précis. La consigne donnée à l'oral ou à l'écrit ne nécessite pas la maîtrise d'un vocabulaire spécifique.
Compétences permettant, dans un environnement familial, de lire et d'écrire des phrases simples, de trouver des informations dans des documents courants, de donner et de prendre des informations orales lors d'un entretien, de résoudre des problèmes de la vie quotidienne nécessitant des calculs simples, etc. Les personnes concernées s'acheminent vers la mise en place de savoir-faire d'ordre linguistique, cognitif, mathématique, mais ceux-ci sont encore étroitement finalisés sur les situations pratiques de leur vie quotidienne.	Degré 2 Compétences fonctionnelles pour la vie courante	2 Adaptation Ce degré constitue une progression dans laquelle, dans un environnement familial, une personne s'achemine vers la mise en place de savoir-faire sur des situations pratiques, à travers la maîtrise de consignes plus complexes exprimées avec un vocabulaire précis. Les tâches à exécuter font appel à une séquence coordonnée d'activités dans un cadre professionnel connu.
Ces compétences permettent de lire et d'écrire des textes courts, d'argumenter, de résoudre des problèmes plus complexes, d'utiliser plus largement des supports numériques, etc. Il s'agit d'aller au-delà du pragmatisme quotidien et de se diriger vers plus de distanciation, de transversabilité, d'automatisation, vers une appropriation croissante des codes (règles orthographiques, registres de langue...) vers un usage plus systématique d'outils d'appréhension du réel (tableaux, graphiques, schémas...). Le degré trois est proche du niveau de certification de formation générale.	Degré 3 Compétences facilitant l'action dans des situations variées	3 Transposition On peut, à ce niveau, confier à une personne la responsabilité d'une tâche globale en fonction d'un objectif assigné dans des situations nouvelles et variées. La réalisation des tâches ou une adaptation de la consigne (notamment en ce qui concerne le choix des moyens). Les tâches à exécuter font appel à la maîtrise d'un processus complet.
Ce degré regroupe l'ensemble des compétences nécessaires pour être à l'aise dans la société, s'adapter aux évolutions et continuer à former. Il correspond au bagage de fin de scolarité obligatoire. Le degré quatre est proche des exigences de formation générale des qualifications de niveau V (CAP, BEP, Brevet des Collèges, etc).	Degré 4 Compétences renforçant l'autonomie pour agir dans la société de la connaissance	

Des indices pour repérer des personnes en situation d'illettrisme

Des indices liés à l'écrit :

- Hésitation pour prendre son stylo, difficultés pour tenir son stylo
- La personne ne veut pas remplir un document présenté
- Temps anormalement long pour lire et remplir un document
- Difficultés liées au graphisme, ponctuation non conforme ou absente, l'écriture est phonétique
- La personne justifie une mauvaise graphie par une douleur au bras, au poignet
- Pas d'espace entre les mots ou mauvaise segmentation des syllabes
- Prétexte de l'oubli des lunettes empêchant la lecture
- Si le document est rempli à la maison, observer la différence entre la signature et le graphisme (pour vérifier si le document n'a pas été rempli par quelqu'un autre)

Des indices liés à la communication orale

- Compréhension des consignes erronée (même après reformulation)
- Expression orale peu claire (lexique pauvre, erreur de syntaxe)
- Réponse partielle aux questions posées
- Réponse exclusivement par « oui » ou par « non »
- Niveau de langue familier utilisé en permanence. Le contraire est rare mais possible : un langage oral soutenu pour contourner le recours à l'écrit
- Reformulation non conforme

Des indices liés au rapport au temps

- Explication difficile du parcours de vie (chronologie déficiente) et difficultés pour se projeter dans l'avenir
- Non-respect de l'heure de rendez-vous ou de la date
- Lecture difficile de l'heure sur une montre à aiguilles, à cadran
- Perception anormale des durées (prises de rendez-vous multiples difficiles)

Des indices liés au rapport à l'espace

- Explication difficile du trajet parcouru pour venir au rendez-vous
- Repérage difficile par rapport à des magasins, des quartiers
- Difficultés pour repérer les services publics de proximité
- Difficultés de latéralisation (repérage droite / gauche)
- Refus de se rendre dans un endroit inconnu
- Refus d'utiliser certains transports en commun (train, métro)
- Echecs multiples à l'examen du Code de la route

Des indices liés au calcul

- Difficultés à écrire des données chiffrées dictées à l'oral
- Difficultés repérées à la lecture d'une fiche de paie, d'une facture
- Ne maîtrise pas la notion des mesures pour exprimer des distances en mètres, kilomètres lors d'un itinéraire suivi

Des indices liés à la scolarité : elle a eu lieu en France (et par extension en langue française). S'interroger sur :

- La durée : plus la scolarité est courte (scolarité obligatoire) et plus il y a un risque d'illettrisme
- L'assiduité : c'est un déclaratif non vérifiable, mais des questions de type : « Cela vous intéressait ? etc. » peuvent permettre un recoupement
- Le parcours scolaire : parfois, peut être un indice complémentaire si la personne s'en souvient :
 - Classe de perfectionnement, CLIS
 - Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA)
 - Institut médicaux éducatifs (IME), instituts médicaux professionnels (IMPRO)
 - Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA)
 - Prise en charge par la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale (MGIEN)

Des indices lors d'un entretien

La personne est accompagnée.

- Elle éprouve des difficultés de compréhension et d'expression orale :
 - Elle fait répéter, elle dit toujours « oui » ou « non » ou ne communique pas
 - Elle ne formule pas d'idée, de demande claire
 - Les documents présentés ne sont pas ordonnés, sont détériorés et / ou ne correspondent pas à l'objet de l'entretien
 - Elle écrit peu ou pas

Des indices lors d'une information collective ou d'un atelier

- La personne ne prend ou ne s'intéresse pas aux documents remis
- Elle n'utilise pas son stylo, ou n'a pas de stylo et n'en demande pas
- Elle ne participe pas aux échanges du groupe et se met en retrait

Des indices liés au parcours d'insertion professionnelle

Si la personne a travaillé, l'interroger sur :

- La nature de l'emploi : demander s'il a eu recours à l'écrit, si oui demander de quel type (tableau à lire et / ou à compléter, prise de notes, lecture de consignes, rédaction de «rapport», ...)
- La ou les durées des contrats : si les contrats sont courts, s'interroger sur les motifs autres que la réalité du marché du travail ...